

Compte-rendu du premier conseil d'école

Jeudi 7 novembre 2019

Présents :

Les enseignants : Mmes Clerc, Contat, Duperray, Giraud, Henn, Moore, Muller et Viand (Directrice), et MM Flachet et Guichon.
Mme Magnen, adjointe à la vie scolaire et à la culture

Mme Blanc, conseillère municipale en charge de la vie scolaire et de la communication

Mmes Aelion, Andriol, Castellan, Eme, Gautreau, Leroy, Philippet, Piccolo, Risson et Samuel représentantes titulaires élues des parents d'élèves

Mmes Durand, et Lafon, représentantes suppléantes élues des parents d'élèves

Excusés : Monsieur Ronchail, Inspecteur de l'Education nationale. R. Clerc, Monsieur Le Maire.

Mr Frerotte, DDEN (délégué départemental de l'éducation nationale), Mme Bret et M. Viand, enseignants et Mmes Brunel-Petit représentante des parents d'élèves

1. Fonctionnement de l'école

- M. Frerotte est absent et pour l'instant non remplacé. Un Délégué Départemental de l'Education Nationale est un élu, bénévole pour 4 ans. Il s'engage à soutenir l'école publique laïque de la république. Il peut venir à tout moment dans l'école. Il a un droit de regard sur l'hygiène et la sécurité mais pas sur la pédagogie.

- Conseil d'école : Le conseil d'école doit avoir lieu dans les 15 jours après les élections. Il se réunit 3 fois par an.

- Rôle et attributions du conseil d'école : Les membres du conseil d'école avec voix délibérative sont : la directrice, deux élus représentants la commune, les enseignants, les délégués des parents d'élèves (autant de parents que de classes), le DDEN (Délégué Départemental de l'Éducation Nationale). Les membres avec voix consultative : l'Inspecteur de l'Éducation Nationale, les suppléants des parents délégués.

- En cas de vote : les votes se font à main levée sauf sur demande. Les parents délégués suppléants peuvent assister aux séances du conseil d'école sans pouvoir prendre part aux débats. Ils n'ont voix délibérative qu'en l'absence des titulaires qu'ils remplacent.

Le prochain conseil d'école est fixé au jeudi 2 avril 2020 à 18h00.

- Effectifs et répartition des élèves :

Depuis la rentrée 2019, l'école compte 325 élèves (310 élèves en 2019), répartis comme suit :

1 CP : 26 élèves (Mr. Viand)

1 CP : 26 élèves (Mmes Viand et Duperray)

1 CE1 : 28 élèves : (Mme Moore en remplacement de

Mme Pecolo pour l'année scolaire 2019-2020)

1CE1 : 29 élèves Mmes Quézel et Duperray

CE1(10) /CE2(16) : 26 élèves (Mme Contat)

1 CE2 : 29 élèves : (Mme Muller)

1 CE2 : 29 élèves (Mr Flachet)

1 CE2 (9) /CM1(14) : 23 élèves (Mr Guichon)

1 CM1 : 29 élèves (Mme Bret)

1 CM1 (15) /CM2(9) : 24 élèves (Mme Henn)

1 CM2 : 28 élèves (Mme Clerc et Duperray)

1 CM2 : 28 élèves (Mme Giraud)

-Suivi des effectifs : l'année prochaine, 65 élèves quitteront l'école pour le collège, 61 GS passeront en CP.

Pour information : A la rentrée 2018, 22 nouvelles familles étaient arrivées sur la commune de Grésy sur Aix, 26 nouvelles familles en septembre 2019.

-Les élections des représentants des parents d'élèves :

-56,17 % de participation (47,34 % en 2018)

Résultat du scrutin : 543 électeurs inscrits

305 votants

43 bulletins blancs ou nuls

-Le Règlement intérieur : Le règlement intérieur est assujéti au règlement départemental des écoles publiques qui lui, est plus complet et peut être consulté sur le site de l'inspection académique :

[La circulaire n°2014-088 du 9 juillet 2014](#)

Les enseignants souhaitent apporter des modifications (**en gras**) concernant les **Articles ci-dessous** :

Article 3 :

Références : articles L131-1, L131-1-1, L131-2, L131-5, L131-8 du code de l'éducation

article 28 de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant

En cas de demande de départ anticipé en congé, ou de congé exceptionnel en cours d'année, un courrier sera alors adressé aux parents dans lequel seront rappelés les termes de l'obligation scolaire.

Article 14 :

On n'apportera à l'école aucun objet qui pourrait causer une gêne ou un risque quelconque : couteau, cutter, **parapluie**, jeux sonores...

Les téléphones portables, les lecteurs multimédias et tous les appareils connectés (montres) sont interdits.

L'article 12 sera supprimé :

Afin d'éviter tout sur-accident, les élèves ayant subi une intervention chirurgicale récente ou présentant une immobilisation (bandage ou plâtre) devront se présenter dans le hall de l'école (des sièges sont prévus à cet effet juxtaposant le bureau de la Directrice.

A noter, les dernières modifications Articles 3,4,11,14 et 17 (départ anticipé en congé, retard, prise de médicament, jeux d'images interdits, vêtement au nom de l'enfant) resteront encore cette année **en caractère gras** afin de sensibiliser les élèves et leurs parents.

Passage au vote pour son approbation :

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

Le règlement intérieur est donc validé par le conseil d'école. Celui-ci a été voté à l'unanimité par le Conseil d'école.

Il sera distribué mi-novembre, lu dans les classes, signé par les élèves puis signé par les parents.

2. Projets et actions en faveur des élèves

<i>Dates</i>	<i>Classes</i>	<i>Sorties/projets/lieux</i>
Parcours citoyen		
Du 01/07 au 05/07 et du 02/09 au 06/09	L'école élémentaire de Grésy/ Aix en lien avec l'école (Tunisie)	Collecte de livres (3 à 11 ans) afin d'ouvrir une bibliothèque en Tunisie (des photos seront prochainement envoyées à l'école)
Du 23/09 au 27/09	Toutes les classes en partenariat avec la bibliothèque, l'association MNT, des intervenants Départementaux de la Sécurité Routière (IDSR) et le soutien de la Préfecture de Savoie	Semaine de la sécurité routière Différents ateliers ont été présentés : jeux, mise en situation, maquette Comportement du piéton, la sécurité à vélo et en voiture
8/10	2 classes de CP	Semaine bleue : « rencontre en chansons » intergénérationnelle préparée et accompagnée de Pauline Bertail, intervenante musicale
17/09	3 classes de CE2, CE1/CE2, CE2/CM1	Projet « de la graine à la graine » en partenariat avec le service espaces verts de la commune
11/11	Elèves de CM2 Liaison CM2/ collège	Cérémonie du 11 novembre lecture de textes et poèmes
5,7,14,15 et 28/11	2 classes de CE1	Interventions Grand Lac Tri des déchets, visite de centre de l'Unité de valorisation énergétique et de traitement

		des déchets (UVETD le 5/12)
Parcours d'éducation artistique et culturelle		
8 et 9/11	3 classes de CE2/CM1, CM1 et CM1/CM2 2 classes de CP	Festival de la Biolle et de la ruralité. Projection du film « La ferme des animaux » pour les CM1 et « Dans les bois » pour les CP
Une séance/mois	Toutes les classes 10 séances	Séances de bibliothèque avec prêt de livres et lectures offertes
A partir du 5/11	Toutes les classes 23 séances	Séances de musique avec Pauline Bertail, intervenante musique Projet : Percussions, danses traditionnelles et musique du Québec
Durant l'année scolaire	Echange de service avec toutes les classes dans le cadre d'un échange de poste à poste avec le Québec.	Audrey Moore éveillera la curiosité des élèves à l'égard de la francophonie dans le monde, de la culture de son pays et de ses langues (Français québécois et anglais)

<i>Dates</i>	<i>Classes</i>	<i>Sorties/projets/lieux</i>
Parcours éducatifs de santé		
14 et 17 /10	Toutes les classes ont participé	Cross inter écoles Aix les Bains
Du 10/09 au 11/10 Du 05/11 au 29/11 Du 02/12 au 16/01/20	Classe de CE2/CM1 (M. Guichon) et la classe de CE2 (M. Flachat) 2 classes de CP (Mmes Viand/Duperray et M. Viand) Classe de CE2 de Mmes Muller et la classe de CE1/CE2 Mme Contat)	Cycle natation Aqualac : entre 8 à 10 séances 2 fois /semaine A l'issue du cycle tous les élèves de CE2 valident le test anti panique nécessaire pour la pratique de la voile ou de l'aviron.
29/11	5 classes concernées classes de CM2 et CM1/CM2 vendredi matin classes de CM1 et CE2/CM1 jeudi après-midi	Préparation au cycle ski nordique jan/fev Intervention à l'école de J. Lasnier monitrice BE de ski nordique *
16 ou 17/12	2 classes de CP 3 classes de CE1	Rencontre inter école « jeux du patrimoine »

* - Présentation de l'activité de ski nordique, le matériel, la tenue, le comportement civique à adopter sur les pistes.
La réunion pour les sorties de ski avec les parents accompagnateurs agréés ou non est prévue le 3/12 à 18h.

-Evaluations nationales : Du 16 au 27 /09, tous les élèves de CP et CE1 ont passé les évaluations nationales dans les domaines du français et des mathématiques. Les CP repasseront des évaluations à mi-parcours (fin janvier).

Elles répondent à trois objectifs :

- Donner **des repères** aux enseignants pour aider les élèves à progresser,
- Permettre d'avoir localement des éléments pour aider les inspecteurs dans le **pilotage de proximité**,
- Ajuster les **plans nationaux et académiques de formation** et proposer des ressources pertinentes.

Chaque enseignant a saisi les résultats (la correction est automatisée) via l'application nationale et a reçu en retour le profil de chaque élève et le profil de sa classe.

Les résultats sont transmis aux parents lors des rendez-vous avec l'(les) enseignant(s).

-Activités pédagogiques complémentaires APC :

Des APC « recentrées » toujours organisées par groupes restreints d'élèves (les plus fragiles) mais elles sont dorénavant consacrées à soutenir les apprentissages fondamentaux des élèves et contribuer à la maîtrise de la langue française. Les APC ont débuté le 23/09/2019.

Les APC durent 40 mn et se déroulent tous les jours : De 11h30 à 12h10.

-Les études surveillées : Les études surveillées organisées par la commune ont été reconduites : 1 groupe les mardis et 2 groupes les jeudis (26 élèves inscrits par période) d'une durée de 1h encadrée par des enseignants de l'école. Tous les élèves de toutes les classes peuvent y participer.

Cependant, les enseignants tiennent à préciser aux parents que l'aide aux devoirs n'est pas une aide personnalisée et que l'intégralité des devoirs n'est pas forcément traitée, il est donc conseillé de contrôler la lecture ou les leçons.

-Scolarisation des enfants porteurs de handicap AVS :

2 AVS, Mmes Leclercq et Moquet ont été affectées sur l'école. Elles sont présentes 6h et s'occupent de deux enfants (en classe de CP et CM2).

3. Autour de l'école, amélioration du cadre de vie, sécurité

-Avancement du projet « équipement numérique des classes » :

L'année dernière, trois nouvelles classes (Classes de Mmes Bret, Quezel-Ambrunaz et Viand) ont été équipées de vidéo projecteurs interactifs, ainsi que de tableaux adaptés. Les 4 classes restantes seront équipées très prochainement, le matériel a déjà été livré.

- Travaux et amélioration du cadre de vie :

Durant l'été, un deuxième préau a été réalisé côté sud, ce qui permet de désengorger l'ancien préau par temps de pluie durant les récréations et la pause méridienne. En ce début d'année, il a été également utilisé en EPS lors des fortes chaleurs.

-Demande de travaux :

-Remplacement des filets des cages de foot.

-Remplacement du vieux mobilier (plateaux des bureaux doubles très abimés) par le mobilier commandé pour la rentrée.

-Sécurité :

<i>Dates/ heures/ durée</i>	<i>Exercice/Alarme</i>	<i>Observations</i>
13/09 à 9h15 Durée : 2 min 30	Alerte incendie. Alarme incendie déclenchée par la Directrice Enseignants et élèves étaient prévenus et préparés	Rassemblement : en rang par classe sur le plateau sportif et appel. Observations : l'alarme incendie n'est pas audible de l'intérieur de l'Algeco
18/10 à 8h50 Durée : 10 min	Exercice « attentat intrusion » Alarme : SMS envoyé à tous les enseignants Enseignants et élèves étaient prévenus et préparés. 2 gendarmes étaient présents durant l'exercice.	2 scénarios : -Mise à l'abri en silence : se confiner, s'enfermer, s'allonger et se cacher -Evacuation en silence de la classe de Mme Bret par la bibliothèque Observations suggérées par les gendarmes : Installation d'une alarme (haut-parleur int et ext avec micro) et une issue supplémentaire côté nord serait souhaitable pour une évacuation « discrète » à l'arrière du bâtiment.

4. Questions des parents :

1.Serait-il possible d'envisager des récréations échelonnées en fonction des classes (ex : CP et CE1 puis CE2/CM1/CM2) ?

Réponse de Mme Viand : Mme Viand fait remarquer que certes, l'effectif de l'école a encore augmenté cette année mais les élèves ont accès aux 2 cours (cour du haut et plateau sportif) et à toutes les parties herbeuses par temps sec.

Des récréations étalonnées poseraient plusieurs problèmes :

-Les cours sont très utilisées par les 12 classes pour les cours d'EPS (particulièrement pour les périodes 1 et 5)

-Les classes au RDC et la classe installée dans l'Algeco pourraient être dérangées par les bruits de cour mais aussi du fait des portes fenêtres vitrées qui perturberaient l'attention des élèves.

Mme Viand assure que chaque année, le sujet est abordé en réunion de pré rentrée, cette année il a été décidé d'augmenter le nombre d'enseignants surveillant les récréations de l'après-midi. Si à l'avenir, les récréations devenaient trop difficiles à surveiller, la question sera reconsidérée.

2.Comment sont répartis les différentes aides financières entre les classes ?

Réponse de Mme Viand : les différentes aides financières sont réparties équitablement dans les 12 classes.

La commune verse 40€/enfant pour les fournitures scolaires intégrant le coût des photocopies et 17€/enfant pour les projets de classe (projet lourd).

L'APE verse également 24€/élève, à cela s'ajoute la contribution volontaire des 10€ en début d'année par les familles.

Chaque enseignant s'engage à présenter son projet en détaillant avec précision son financement (via les cahiers de liaison)

3.Comment les parents peuvent-ils faire remonter leurs questions auprès des parents délégués ?

Dès le 11/10, jour des élections, Mme Viand a affiché dans le panneau extérieur la date du 1er conseil d'école ainsi que l'adresse mail des parents délégués élus.

Mme Viand précise aux parents élus, qu'il est possible, de faire passer des informations via les cahiers de liaison.

4. Serait-il possible, sur la pause méridienne d'organiser des ateliers, activités ou jeux et de rentrer les élèves quand il fait trop froid. Il est remarqué également qu'il existe très peu de banc dans l'enceinte de la cour.

Mme Viand suggère que cette dernière question soit reconduite à l'ordre du jour du prochain conseil.

Remerciements à :

-Merci tout particulièrement à Mme Christine Magnen, élue aux affaires scolaires pour avoir porté et finalisé le projet d'équipement numérique de toutes les classes. Sur 3 années, les 12 classes ont été entièrement équipées d'un double tableau (4m) et d'un vidéo projecteur interactif.

-La commune de Grésy sur Aix pour son importante aide financière tant pour la mise à disposition des enseignants de Pauline Bertail, DUMISTE, intervenante musique, les fournitures scolaires (40€/élève), les projets lourds (17€/ élève) et la prise en charge des transports.

-L'APE pour son engagement dans toutes les manifestations organisées pour aider financièrement nos projets. Pour l'année 2019/2020 l'APE a effectué le versement de 24€/enfant.

Christine Magnen,
Adjointe vie scolaire et culture

Viand Sylvie,
Directrice

Le deuxième Conseil d'école se tiendra **le jeudi 2 avril à 18h00.**

NB : Ce compte-rendu est disponible sur le site de la commune de Grésy/Aix : <http://www.gresy-sur-aix.fr/ecole-elementaire.html>